



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique forestière

Question écrite n° 39528

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le thème de la forêt. Lors du débat sur ce thème le Gouvernement a souhaité mettre en place une véritable politique forestière sur les quinze années à venir. il lui demande quel sera le calendrier respecté sur ce sujet.

Texte de la réponse

A l'automne dernier, le Premier ministre a annoncé son intention d'inscrire le projet de loi d'orientation sur la forêt au programme de travail législatif du premier semestre de l'année 2000. Les conséquences des tempêtes de la fin du mois de décembre 1999 n'ont fait que confirmer la volonté du gouvernement de mettre en place le plus rapidement possible les bases législatives d'une politique forestière renouvelée et ambitieuse. Le plan national pour la forêt française annoncé par le Premier ministre le 12 janvier 2000 a manifesté la cohérence de l'action gouvernementale dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39528

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 1999, page 7335

Réponse publiée le : 3 avril 2000, page 2122